



COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 mai 2019 à 21 Heures Salle du Complexe des Cordeliers

L'an deux mille dix-neuf, le 29 mai à 21 Heures, les membres du conseil communautaire, représentant les communes adhérentes à la communauté, se sont réunis à la salle du complexe des Cordeliers, conformément à la convocation qui leur avait été adressée par le Président.

Etaients présents :

Mesdames et Messieurs les délégués communautaires : Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Robert FRAIRET, Philippe DUCES, Jean-Claude THEULE, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Alain CONCIL, Armel LAFFONT, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Pierrette MENAL, Bernard LASPORTES, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHE, Daniel PERES, Michel ESPIE, Robert DUFRECHOU, Pierre ANTONELLO, Caroline CUEILLENS, Jean-François AGUT, Francette ESCAICH, Gisèle FAUCHE, Béatrice NARRAN, Jean-Michel DUPEYRON.

Etaients absents et/ou excusés :

Mesdames et Messieurs les délégués communautaires : Véronique COELHO, Hubert RAFFIN, Richard BARBE, Francis CAPDEVILLE (P. : Alain CONCIL), Pierre LABRIFFE, Philippe CANTAN, Robert BORDERES, Benoît DESENLIS, Michel VIC, Véronique BRANA, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Caroline CEUILLENS (P. : Marie-Thérèse CAZENAVE), Isabelle DURROUX, Andrew CAVALIERE, Cathy BARBE, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, Gérard BRUNET, Danièle ZADRO (P. : Béatrice NARRAN), Jean-Jacques OSPITAL (P. : Jean-Michel DUPEYRON).

Le Président ouvre la séance en remerciant les participants ; il constate que le quorum est bien atteint, énumère les différents pouvoirs et transmet les excuses des absents.

Adoption des compte rendu des conseils communautaires des 5 mars et 11 avril 2019

Les deux compte rendu proposés par le Président sont adoptés à l'unanimité. Il donne ensuite la parole à M. Concil, Président de la commission des finances pour la présentation des rapports suivants et quitte l'assemblée pour leur vote.

Finances : vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018 - CCAF, ZAC, TAD / Affectation des résultats

L'ensemble des comptes présentés sont approuvés à l'unanimité.

Finances : vote des budgets supplémentaires CCAF, ZAC, TAD

Les budgets supplémentaires sont validés à l'unanimité. M. Lasportes demande quelques précisions sur le TAD et notamment sur le nombre de personnes transportées. Leur nombre est effectivement en baisse mais les courses sont plus longues. Le Président souligne combien cette solidarité est essentielle tout en citant l'expérience initiée par l'AICRA où des particuliers utilisent le véhicule de la personne qui souhaite être transportée. Cette solution est intéressante pour les courses qui vont au-delà du bassin de vie. Il souhaite que le conseil communautaire ait une réflexion plus engagée lors d'une prochaine séance de travail qui portera sur le PIG (Programme d'Intérêt Général), le transport et les orientations du PCAET.

Mme Arqué indique que le fonctionnement du TAD de D'Artagnan en Fezensac est envié par d'autres collectivités.

Mme Ménal rappelle que les aidants familiaux peuvent également conduire le véhicule de la personne aidée et être rémunérés. Même si M. Concil s'inquiète des règles de la concurrence, il existe bien un statut légal. Le Président conclut ce sujet par le lancement de la future consultation à partir des éléments connus et de l'expérience à ce jour.

Finances : demande du F2D au Conseil Départemental pour l'aménagement de Cauderon

Le Président informe le conseil communautaire de la notification de la DETR à hauteur de 35 % et non les 45 % demandés en raison du manque de crédits FSIL. Le LEADER prévoit 40 000 €. L'ajustement se fait alors par le F2D pour lequel une délibération complémentaire est nécessaire. Elle est donc adoptée à l'unanimité.

Finances : adoption de la durée d'amortissement pour le financement de la place de Lupiac - 30 ans

La décision d'amortir à 30 ans est validée à l'unanimité. Mme Thieux-Louit souligne cependant le retard important au niveau de certains financements.

Finances : révision du loyer de la MSP au 01/06/2019 : 1,7 %

M. Espié fait part de sa désapprobation quant à l'application de cette révision pourtant toujours pratiquée mais qui, selon lui, pourrait être un frein à l'attractivité de la Maison de Santé. Le Président informe que la SISA participe au dispositif ASALEE (Action de Santé Libérale en équipe) et qu'elle sollicite également la collectivité pour

l'occupation d'un bureau supplémentaire pour l'activité de télé-médecine qui pourrait être situé dans l'ancien pôle kiné. Ce sera discuté lors d'une rencontre avec les professionnels de santé prévue le 1^{er} juillet.

La révision du loyer est alors acceptée moins deux abstentions : M. Espié et Mme Zadro.

Tempo Latino : régies et tarifs pour les Navetitas

A la question du nombre de personnes transportées, le Président répond environ 400, à 10 € le forfait soit un retour de 4 000 € pour un coût total de 10 000 €. Il rappelle que ce sont des minibus qui font un circuit auprès des différents hébergeurs et campings. Mme Arque souligne une certaine méconnaissance de ce service.

Une discussion s'engage alors sur le prix du forfait qui est fixé désormais à 15 €. Quatre régies de recettes seront créées pour : Taxi du Pays, Pagès, Soubiron et Pezzo.

Adhésion au CAUE

Elle est validée à l'unanimité, d'autant plus que la collectivité a fait appel aux services du CAUE pour l'aménagement du site de Cauderon.

Adoption des nouveaux statuts du SABA (Syndicat d'Aménagement de la Baise et Affluents) en raison des nouvelles adhésions

Il s'agit d'une délibération administrative adoptée à l'unanimité.

Reconduction de la convention avec Gers Développement

Pour des raisons déjà évoquées lors de précédents conseils communautaires notamment le manque de retour sur l'action de la structure, M. Dupeyron et Mme Narran s'abstiennent sur ce vote.

Questions diverses

Le Président souhaite présenter le cadre du prochain conseil communautaire qui s'articulera autour de trois axes :

- Le FISAC
- Le PIG (Programme d'Intérêt Général) qui portera sur l'amélioration de l'habitat avec des aides intéressantes et des montages financiers à étudier
- Le PCAET qui peut être une clé d'entrée sur les économies d'énergie des bâtiments publics, sur les habitudes de consommation, sur les façons de produire...

M. Favarel évoque la reconstitution du Conseil communautaire après la circulaire transmise par la Préfecture. Le Président indique que « D'Artagnan en Fezensac » fonctionne selon le droit commun et qu'il n'y a pas besoin de délibérer si on ne souhaite pas changer de représentativité.

M. Lasportes fait part de son constat sur le mauvais entretien des lignes téléphoniques. Le Président lui fait part de la position du Directeur Général d'Orange lors de sa venue dans le Gers qui avait alors assuré une plus grande réactivité. Le Président rappelle qu'il est intervenu dans ce sens auprès du Président du Conseil Départemental et du Président de Gers Numérique pour qu'ils saisissent les responsables régionaux d'Orange. Une amélioration des réseaux est programmée dès 2019.

M. DOAT rend compte très favorablement du test Microsoft lancé à Bazian.

M. Lasportes demande si les sanitaires événementiels de Cauderon seront livrés à temps pour Tempo Latino. Le Président rassure le conseil communautaire, le PC est délivré et le bâtiment doit être prêt.

Puis il lève la séance autour de 23 heures.